Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8370793
Centre d'intérêt: 630

Brent, Edmond.

L'utilisation des ouvrages didactiques en langue anglaise dans les universités et collèges francophones du Québec : synthèse de la documentation / par Edmond Brent ; [pour le Conseil de la langue française], Direction des études et recherches. -- Québec : Le Conseil, Service des communications, 1982.
iii, 56 p. ; 28 cm. -- (Notes et documents / Conseil de la langue française du Québec ; 24)

Bibliogr.: p. [45]-56.

ISBN 2-550-02278-5

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Manuel scolaire *Matériel didactique *Livre *Anglais (Langue) *Francophone *Revue de la documentation *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Utilisation de l'anglais

Prenant la forme d'une revue de la documentation, le volume examine, dans un premier temps, l'usage qui est fait des ouvrages didactiques de langue anglaise dans les cours et dans les bibliothèques des collèges et universités francophones. Il passe ensuite en revue les réactions que l'utilisation d'ouvrages en langue anglaise provoque dans les divers milieux concernés: établissements universitaires, éditeurs, appareil gouvernemental.

L'étude s'appuie sur quelque 80 documents pour la plupart rédigés entre 1974 et 1979: rapports d'enquête, documents de travail, articles de périodiques, etc. Des entretiens avec une dizaine de personnes directement concernées par le sujet ont également été réalisées.

Le dossier a suscité jusqu'à présent nombre de réactions et une intervention gouvernementale commence à se faire sentir, au niveau collégial et professionnel en particulier, sous forme de subventions à l'édition. Il demeure que le sujet demeure assez mal connu, faute de recherches rigoureuses et extensives. Selon l'auteur, il importe avant tout de remédier à cette lacune afin de pouvoir, par la suite, réagir à la situation de façon efficace.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370793

L'UTILISATION DES OUVRAGES DIDACTIQUES EN LANGUE ANGLAISE DANS LES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES FRANCOPHONES DU QUÉBEC.

Synthèse de la documentation

par

Edmond BRENT

Conseil de la langue française

E D U Q 8370793

L'UTILISATION DES OUVRAGES DIDACTIQUES EN LANGUE ANGLAISE DANS LES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES FRANCOPHONES DU QUÉBEC

SYNTHÈSE DE LA DOCUMENTATION

PAR

EDMOND BRENT

DIRECTION DES ÉTUDES
ET RECHERCHES

Cet ouvrage a été publié
par le service des communications
du Conseil de la langue française.

Dépôt légal - 1e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-02278-5

PRÉSENTATION

L'utilisation des manuels et des ouvrages de référence en langue anglaise dans les universités et collèges de langue française de Québec préoccupe, depuis plusieurs années, tant les étudiants que les enseignants et les responsables des politiques linguistiques.

À la demande des conseillers du Conseil de la langue française qui devait évaluer l'état de cette question, la Direction des études et recherches a préparé une synthèse des rapports qui ont été préparés par de nombreux intéressés à ce dossier au cours des dernières années.

Cette synthèse, préparée par Edmond Brent au début de l'année 1980 à l'aide de documents écrits entre 1974 et 1979, décrit la situation dans les principaux établissements d'enseignement francophones du Québec. Les réactions à cette situation, telles qu'évoquées par les auteurs des documents analysés, font l'objet de la seconde partie de cette note de recherche.

On notera à la lecture de ce texte l'absence de résultats d'enquêtes systématiques ou d'analyses globales de la situation. Bien souvent, les documents disponibles sont le fruit d'impressions person-

nelles ou d'une description sommaire de la situation dans un établissement ou dans une discipline. Cela nous semble bien insuffisant pour porter un jugement sur la situation et, plus encore, pour mettre en place un programme d'action qui corrigerait cette situation.

Cette question de l'utilisation des ouvrages didactiques en langue anglaise ne peut être dissociée d'une autre qui se situe en amont, soit l'utilisation du français dans les publications scientifiques et techniques. Les résultats et les retombées du colloque organisé par le Conseil de la langue française sur ce thème, en novembre dernier, constitueront à moyen et à long terme un élément important pour redonner au français la place qui doit être la sienne dans le domaine scientifique.

Michel Amyot, directeur
Direction des études et
recherches

janvier 1982

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier les personnes suivantes de leur contribution au présent rapport: Philippe Barbaud (U.Q.A.M.), Suzie Brunelle et Diane Carle (A.G.E.U.Q.T.R.), Pierre Collinge (université de Sherbrooke), Roland Cournoyer (C.A.D.R.E., Fédération des cégeps), Denise Daoust-Blais (Direction de la recherche et de l'évaluation, O.L.F.), Jeannine Desharnais (Bureau régional de l'O.L.F., Sherbrooke), Michel Parent (S.R.M.E.O.P., O.L.F.), André Préfontaine (S.E.M.S.Q.), Monique Poulin (C.A.D.R.E., Fédération des cégeps), Danielle Robitaille (S.E.M.S.Q.) et Raynald Trottier (S.R.M.E.O.P., O.L.F.), qui ont bien voulu répondre à de nombreuses questions relatives à leur connaissance du dossier. Il est également reconnaissant à Michel Amyot, directeur des études et recherches, ainsi qu'à ses collègues du Conseil de la langue française, dont notamment Daniel Monnier, Claude St-Germain et Michel Sparer, qui lui ont fourni divers commentaires valables.

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES SIGLES..... iii

INTRODUCTION..... 1

A. Objet..... 1

B. Définitions..... 1

C. Contexte..... 2

D. Documentation..... 3

E. Plan..... 5

CHAPITRE PREMIER: LE PROBLÈME DES OUVRAGES DIDACTIQUES EN LANGUE ANGLAISE..... 7

A. L'anglais, langue additionnelle de l'enseignement post-secondaire en langue française au Québec..... 9

B. Ouvrages didactiques pour les cours de niveau post-secondaire..... 11

1. Dans les universités..... 11

2. Dans les collèges..... 13

3. Observations générales: les cours dans les universités et les collèges..... 16

C. La place de l'anglais dans les bibliothèques des établissements francophones d'enseignement post-secondaire du Québec..... 18

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

1. Description sommaire..... 18

2. Observations générales: les bibliothèques des universités et des collèges..... 20

CHAPITRE II: RÉACTIONS AU PROBLÈME: INDIFFÉRENCE ET RECHERCHES DE SOLUTION..... 23

A. Réactions dans les universités..... 25

B. Réactions dans les collèges..... 28

C. Réactions chez les éditeurs..... 29

D. Solutions proposées..... 30

E. L'action gouvernementale..... 35

CONCLUSION..... 41

A. Absence d'un portrait global de la situation..... 41

B. Connaissance insuffisante du fond du problème..... 43

C. Solutions..... 44

BIBLIOGRAPHIE..... 45

LISTE DES SIGLES

A.G.E.Q.	Association générale des étudiants du Québec
A.G.E.U.Q.T.R.	Association générale des étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières
C.A.D.R.E.	Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation
C.A.Q.F.	Comité d'aide à la qualité du français
C.D.D.	Comité de la documentation didactique
C.I.P.O.S.	Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques
D.E.R. (C.L.F.)	Direction des études et recherches, Conseil de la langue française
D.R.E. (O.L.F.)	Direction de la recherche et de l'évaluation, Office de la langue française
D.G.E.C.	Direction générale de l'enseignement collégial
M.E.Q.	Ministère de l'Éducation du Québec
R.L.F.	Régie de la langue française
S.E.M.S.Q.	Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec
S.G.M.E.	Service général des moyens d'enseignement
S.R.M.E.	Service de relation avec le monde de l'éducation
S.R.M.E.O.P. (O.L.F.)	Service des relations avec le monde de l'éducation et les ordres professionnels, Office de la langue française
S.T.Q.	Société des traducteurs du Québec
U.Q.A.M.	Université du Québec à Montréal
U.Q.T.R.	Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

A. OBJET

En décembre 1978, le Ministre d'État au Développement culturel demandait au Conseil de la langue française un avis sur le problème de l'"usage des manuels et des ouvrages de référence en langue anglaise dans les universités, collèges et cégeps de langue française au Québec". Il a été convenu de donner suite à cette demande en deux temps.

La Direction des études et recherches du Conseil devait d'abord préparer une synthèse des documents et des autres renseignements déjà disponibles relatifs à ce dossier, afin de déterminer si l'on a des connaissances suffisantes sur la question pour permettre au Conseil de se prononcer. Ce rapport est le résultat de cette première démarche.

En deuxième lieu, le Conseil devait soit donner, sans plus, son avis au Ministre, soit faire mener, préalablement, une enquête poussée de première main. Ce dernier choix reste à faire.

B. DÉFINITIONS

Pour alléger le texte, nous avons utilisé les termes suivants:

Ouvrages didactiques: syntagme qui réfère aux manuels scolaires et à tout autre écrit didactique (livre, article, feuille d'appoint, polycopié), y compris les ouvrages de référence, qu'ils soient utilisés obligatoirement ou facultativement dans les universités ou les collèges.

Collèges: terme qui comprend tous les établissements d'enseignement postsecondaire et préuniversitaire, à savoir les cégeps et les collèges privés.

C. CONTEXTE

Pour indiquer la nature du problème de l'utilisation des ouvrages didactiques en langue anglaise dans les établissements francophones d'enseignement postsecondaire du Québec, il nous semble utile d'aborder, en passant, la question sociopolitique.

La Charte de la langue française montre, par son existence même, jusqu'à quel point le Québec est sous l'emprise linguistique et culturelle de la civilisation anglo-américaine, notamment dans le monde des affaires, du travail et de l'enseignement. La pression américaine et anglo-canadienne, sur le plan national et continental, est renforcée par l'accroissement considérable, depuis les quelques dernières décennies, de l'importance de la langue anglaise sur le plan

mondial, accroissement qui se produit largement aux dépens du français[1]. C'est cette prépondérance de l'anglais dans le monde entier, mais surtout en Amérique du Nord, qui influe sur le rôle que joue cette langue dans l'enseignement postsecondaire pour les Québécois de langue française. Comme on le verra plus loin, les professeurs et les étudiants du niveau collégial aussi bien que du niveau universitaire se servent, bon gré mal gré, d'un nombre important d'ouvrages didactiques en langue anglaise et d'inspiration américaine. Combien agissent par nécessité et combien par engouement pour la civilisation américaine?

D. DOCUMENTATION

Ce rapport s'appuie sur des documents divers qui sont datés, en général, de 1974 à 1979. Bien que de nature variée et de valeur inégale, cette documentation est considérable (voir la bibliographie à la fin de ce rapport). Pour la plupart, il s'agit de textes inédits: dossiers ou rapports d'enquête provenant du milieu de l'enseignement

---

1. Plusieurs documents dépouillés pour les fins de ce rapport révèlent une inquiétude quant à l'état menacé de la langue et de la culture françaises au Québec: Drapeau, 1978 et 1979; Daoust-Blais, 1977, p. 4; R.L.F., 1977, p. 208; du Pont et coll., 1976, p. 11; Martineau, 1976, pp. 22-24; Turcotte, 1975b et 1976; Demers, 1975; Allard, 1967a, p. 12. Pour la lutte entre le français et l'anglais à l'échelle mondiale, notamment dans le domaine des communications scientifiques, voir: Boursin, 1978; Meyer, 1978; Fishman, Cooper et Conrad, 1977.

postsecondaire[2] ou du milieu gouvernemental[3]. On y trouve aussi divers documents de travail de l'Office de la langue française ou du ministère de l'Éducation[4] ainsi que neuf comptes rendus d'entretiens spécialement ménagés pour ce rapport[5]. Quant aux textes imprimés,

---

2. A.G.E.U.Q.T.R., 1979; Chicoutimi, 1979, annexe C; du Pont et coll., 1976; Martineau, 1976.

3. Daoust-Blais, 1977; Déziel, 1976; Lavigne, 1974.

4. Voir, dans la bibliographie, C.D.D., M.E.Q., O.L.F., R.L.F., S.G.M.E., S.R.M.E. et S.R.M.E.O.P.

5. Il s'agit d'entretiens que nous avons eus avec les personnes suivantes:

   — Philippe Barbaud, directeur du Département de linguistique, U.Q.A.M.;

   — Diane Carle, secrétaire générale, et Suzie Brunelle, présidente, toutes deux de l'Association générale des étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières (A.G.E.U.Q.T.R.);

   — Pierre Collinge, professeur au Département d'études françaises et président du Comité d'aide à la qualité du français (C.A.Q.F.) de l'université de Sherbrooke;

   — Denise Daoust-Blais, responsable du Service de la recherche sociolinguistique de la Direction de la recherche et de l'évaluation (D.R.E.) de l'Office de la langue française, Montréal;

   — Jeannine Desharnais, bureau régional de l'Office de la langue française à Sherbrooke;

   — Monique Poulin et Roland Cournoyer du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (C.A.D.R.E.) de la Fédération des cégeps, Montréal;

   — Danielle Robitaille et André Préfontaine, Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec (S.E.M.S.Q.), Montréal;

   — Michel Parent et Raynald Trottier du Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels (S.R.M.E.O.P.) de l'Office de la langue française, Montréal.

quelques-uns sont des articles de périodiques spécialisés[6] ou des extraits des rapports d'activité de l'Office de la langue française[7]. Les études sous forme de livre se font rares: il ne s'agit là, pour ainsi dire, que de documents d'arrière-plan[8].

Ce rapport est la synthèse de toute cette documentation. Force est de reconnaître que la plupart des documents ne contiennent que des observations et des affirmations qui reposent sur une base assez faible: au lieu d'y trouver des résultats d'enquêtes systématiques ou des analyses d'envergure, on doit se contenter de voeux pieux, d'impressions personnelles et, dans les meilleurs cas, de descriptions sommaires limitées dans l'espace et dans le temps. Bien que ceci ne suffise pas, la diversité même des sources utilisées pour ce rapport en augmente, jusqu'à un certain point, la pertinence.

E. PLAN

Le rapport est de structure simple. Le premier chapitre décrit l'utilisation des ouvrages didactiques en langue anglaise: d'abord, pour les cours de niveau universitaire et, séparément, de

---

6. Tels Meyer, 1978; Côté et Shooner, 1971; Allard, 1967a-b.

7. S.R.M.E.O.P., 1978; R.L.F., 1977.

8. Tels Boursin, 1978; Fishman, Cooper et Conrad, 1977; de Bellefeuille et Pontaut, 1972.

niveau collégial; ensuite, dans les bibliothèques des universités et des collèges. Les réactions que cet état de choses a provoquées dans les différents milieux impliqués — les universités, les cégeps, les éditeurs et l'État — sont traitées dans le deuxième chapitre. La conclusion comporte un certain nombre de recommandations en vue de poursuivre des recherches plus poussées sur le sujet qui nous préoccupe.

CHAPITRE PREMIER

LE PROBLÈME DES OUVRAGES DIDACTIQUES EN LANGUE ANGLAISE

A. L'ANGLAIS, LANGUE ADDITIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

On ne s'étonnera pas d'apprendre qu'au Québec, comme dans presque tous les pays du monde, l'anglais joue le rôle d'une langue additionnelle[1] de l'enseignement postsecondaire. Étant donné nos antécédents historiques, géographiques et politiques, on peut s'attendre, en plus, à ce que l'usage de l'anglais comme langue additionnelle de l'enseignement universitaire et collégial soit plus important au Québec que dans d'autres pays qui sont plus éloignés du centre de la civilisation anglo-américaine. C'est justement le but de ce rapport de définir, à partir de la documentation disponible, l'importance de l'anglais comme langue de rédaction des ouvrages didactiques utilisés dans les cours de niveau postsecondaire ou qui se trouvent dans les bibliothèques des universités et des collèges francophones du Québec.

Malheureusement, la documentation dont on dispose jusqu'ici ne nous fournit que des renseignements incomplets et des indications

---

1. Terme que l'on trouve dans Fishman, Cooper et Rosenbaum (1977, p.79), et dans Fishman, Cooper et Conrad (1977, p. V). Pour ces auteurs, une langue additionnelle est une langue utilisée par des populations dont elle n'est pas la langue maternelle.

partielles, qui ne permettent pas de comparaisons systématiques, par exemple selon les établissements ou les disciplines. Pour ce qui est des universités, le seul cas étayé par une enquête assez systématique est celui de l'université Laval en 1975-1976[2]; ailleurs, nos connaissances sont, à cet égard, insuffisantes, voire inexistantes. Quant aux collèges, c'est pour le secteur de l'enseignement professionnel des cégeps que l'on dispose du plus grand nombre de renseignements, bien que le document principal soit daté du début de 1974. En outre, on possède deux études décrivant, d'une façon relativement détaillée, la situation qui règne, à deux époques différentes, dans deux cégeps distincts: les collèges de Sainte-Foy et de Chicoutimi[3]. Des collèges privés, on ne sait rien.

Les sections qui suivent présentent un survol de la documentation disponible sur le sujet qui nous occupe. On y trouvera les indications suivantes:

> les organismes ou établissements où l'on dispose d'une certaine documentation;
>
> la nature de celle-ci;
>
> les grandes lignes qui s'en dégagent.

---

2. Du Pont et coll., 1976.

3. Sainte-Foy: Martineau, 1976; Chicoutimi: Chicoutimi, 1979.

B. OUVRAGES DIDACTIQUES POUR LES COURS DE NIVEAU POSTSECONDAIRE

1. Dans les universités

La documentation disponible relative à l'usage de l'anglais dans les ouvrages didactiques pour les cours de niveau universitaire se répartit géographiquement comme suit:

Université Laval. Une étude, celle de du Pont et collaborateurs, ainsi que plusieurs articles de périodiques[4] datant de l'année scolaire 1975-1976. L'étude présente des données détaillées mais incomplètes qui, selon les auteurs eux-mêmes, n'étaient pas recueillies de façon scientifique. Les articles sont plutôt polémiques. Bref, les deux sortes de documents, l'étude et les articles, indiquent bien l'existence du problème des ouvrages didactiques en langue anglaise pour les cours ainsi que dans la bibliothèque de l'université Laval, sans toutefois fournir des renseignements suffisamment complets.

Université de Montréal. Une étude, celle de Déziel, qui contient quelques impressions fragmentaires basées sur un petit nombre d'entretiens, datant de l'été 1976, avec des professeurs et des administrateurs de trois facultés seulement et ce, au hasard de leur disponibilité.

---

4. Turcotte, 1975a-d, 1976; Demers, 1975; Desjardins, 1975; Creary, 1975; Saywell, 1975; Sauvé et Savoie, 1975; du Pont, 1975.

U.Q.A.M. Examen rapide de quatre disciplines seulement, décrit aussi dans le rapport Déziel (1976); en plus, quelques impressions notées lors de notre entretien avec Philippe Barbaud, directeur du Département de linguistique, au cours de l'été 1979.

U.Q.T.R. Une enquête du Comité du français écrit, relevant du Département de français, menée en février 1978 auprès des professeurs de l'université sur la correction du français: on y trouve quelques renseignements au sujet des ouvrages didactiques, mais aucune indication du caractère systématique de l'enquête[5].

Université de Sherbrooke. Aucun renseignement fondé, sinon que les connaissances au sujet des ouvrages didactiques utilisés sur le campus font défaut. Néanmoins, la question de la qualité de la langue et des besoins langagiers sur le campus a suscité des actions exemplaires, notamment la formation d'un Comité d'aide à la qualité du français (C.A.Q.F.)[6].

Les autres établissements universitaires, notamment les autres constituantes de l'université du Québec. Aucun renseignement ni aucune revendication connue.

---

5. Voir le dossier des années 1977-1979 réuni par l'Association générale des étudiants de l'U.Q.T.R.: A.G.E.U.Q.T.R., 1979, pp. 33-34, et le compte rendu des entretiens avec Diane Carle et Suzie Brunelle datant de juin 1979.

6. Voir les entretiens avec Desharnais et avec Collinge en 1979.

La nature fragmentaire et inégale des sources d'information qu'on vient d'énumérer ne nous permet aucune description d'ensemble qui soit valable[7]. Sous cette réserve, dégageons quelques impressions générales: le pourcentage d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise semble être d'au moins 50% de tous les ouvrages didactiques en usage dans les facultés ou départements étudiés de l'université de Montréal, de l'U.Q.A.M., de l'U.Q.T.R. aussi bien que de l'université Laval. Il en ressort aussi que la situation semble être différente selon les disciplines et les niveaux d'enseignement et même selon qu'il s'agit d'ouvrages didactiques obligatoires ou facultatifs. Soulignons encore que les données disponibles ne sont pas seulement peu nombreuses et peut-être peu représentatives, mais aussi probablement déjà dépassées, puisqu'elles remontent à 1978 (pour l'U.Q.T.R.) et même à 1976 (pour l'U.Q.A.M., l'université de Montréal et l'université Laval).

2. Dans les collèges

La documentation recueillie au sujet de l'usage de l'anglais dans les ouvrages didactiques pour les cours de niveau collégial se répartit ainsi:

---

7. Daoust-Blais (1977) a essayé de généraliser, pour le niveau universitaire, à partir des études de du Pont et coll. (1976) et de Déziel (1976) (de même, pour le niveau collégial, à partir de la seule étude de Martineau, 1976). Ces généralisations furent reprises dans le rapport d'activité de la Régie de la langue française pour l'année 1976 (R.L.F., 1977, pp. 111-114; voir aussi pp. 208-209). Nous mettons en doute leur validité, même en 1976, pour l'ensemble du niveau postsecondaire francophone du Québec.

Collège de Sainte-Foy. Données assez détaillées, datant de 1976 relativement complètes; mais certaines disciplines en sont exclues puisque présumées très peu anglicisées[8].

Collège de Chicoutimi. Petit recueil de fiches décrivant l'utilisation récente d'ouvrages didactiques selon les cours, en appendice d'un rapport sur "la valorisation du français" de mai 1969[9].

Tous les autres cégeps. Aucun renseignement systématique, quelques bribes d'information accessoire.

Tous les collèges privés. Pas de données.

Il existe cependant une analyse faite par Lavigne, en 1974, des bibliographies suggérées dans les programmes de l'enseignement collégial, secteur professionnel, sur laquelle se basent encore aujourd'hui les interventions suivies et de grande envergure du Comité de la documentation didactique (C.D.D.) — comité d'action tripartite relevant de la Direction générale de l'enseignement collégial (D.G.E.C.) et du Service général des moyens d'enseignement (S.G.M.E.) du ministère de l'Éducation ainsi que du Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels (S.R.M.E.O.P.) de l'Office de la langue française. On dispose même de quelques documents assez anciens qui présentent quelques impressions et statistiques fragmentaires sur la situation avant 1974[10].

---

8. Martineau, 1976, pp. 12-20, annexes 2 et 3.
9. Chicoutimi, 1979, annexe C.
10. Allard, 1967b, p. 12; S.T.Q., 1969; Côté et Shooner, 1971, p.28.

Quels renseignements peut-on tirer de trois études seulement, dont deux à l'échelle locale et la troisième à l'échelle provinciale, datant respectivement de 1979, 1976 et 1974? Avec toute la prudence que le manque de représentativité rigoureuse impose, notons les impressions suivantes.

Globalement, le pourcentage d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise au niveau collégial s'élève environ à 25%, ce qui est moindre que le pourcentage présumé de 50% pour le premier cycle universitaire, d'autant plus qu'on ne considère que les manuels de base — ou leurs substituts, les polycopiés —, en laissant de côté les ouvrages de référence.

Dans certaines disciplines techniques prises individuellement, par contre, on observe un pourcentage d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise allant parfois jusqu'à 100%, surtout en ce qui concerne les ouvrages de référence. C'est le cas en électrotechnique, en diététique, en inhalothérapie et en informatique au collège de Chicoutimi, pour ne citer qu'un exemple récent[11]. Partant, le pourcentage moyen d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise pour le secteur professionnel du niveau collégial s'approche plutôt de 50%[12] — pourcentage apparemment caractéristique pour le premier cycle universitaire.

---

11. Chicoutimi, 1979, annexe C.

12. Selon Lavigne, 1974.

3. Observations générales: les cours dans les universités et les collèges

Phénomène auquel nous avons déjà fait allusion, la place de l'anglais semble varier selon les disciplines et les niveaux d'enseignement: généralement, plus l'enseignement est technique et spécialisé, plus l'anglais y règne[13]; de même, plus l'étudiant avance dans ses études, plus il est obligé de connaître l'anglais.

Bien que la notion du degré de technicité soit discutable[14], on observe une nette augmentation d'ouvrages didactiques en langue anglaise à partir des disciplines "non techniques", telles que le français, la linguistique, la philosophie ou même la sociologie et l'histoire, jusqu'aux disciplines clairement "techniques", telles que la bioagronomie, la diététique, la physique, l'agroéconomie ou encore la médecine dentaire[15].

Quant à la relation supposée entre le niveau d'études et le pourcentage d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise, elle semble vérifiée par l'écart observé entre ces pourcentages aux niveaux collégial et universitaire. En effet, comme nous l'avons déjà constaté à partir de la documentation recueillie, le pourcentage d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise est de 25%

13. Claveau, 1974, p. 20; Lavigne, 1974.

14. Lavigne, 1974, p. 6.

15. Du Pont et coll., 1976, pp. 4-8.

au niveau collégial (moyenne des secteurs professionnel et non professionnel), et il est de 50% en moyenne au niveau universitaire. Sans avoir de chiffres à l'appui — les études relatives au niveau universitaire se limitant principalement au premier cycle —, ne pourrait-on s'attendre à ce que l'anglais occupe une position plus importante au deuxième et au troisième cycle universitaire qu'au premier? Encore, notons le pourcentage élevé de publications anglaises dont les auteurs sont des scientifiques francophones[16].

La place de l'anglais semble varier selon le caractère obligatoire ou facultatif de l'ouvrage didactique. Souvent, l'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise est moins accusée pour les ouvrages obligatoires que pour ceux qui sont optionnels. Il arrive même que les manuels scolaires recommandés pour un cours soient tous bien français tandis que les ouvrages de référence facultatifs sont en anglais — trompe-l'oeil, puisque souvent ces ouvrages dits facultatifs constituent une partie essentielle du cours et sans la maîtrise desquels l'étudiant ne réussirait pas dans ses études. Ainsi, du Pont et collaborateurs[17] mentionnent plusieurs cas où la documentation obligatoire est entièrement ou en grande partie en français tandis que les ouvrages facultatifs ou de référence sont entièrement ou en grande partie en anglais. Dans le secteur professionnel du niveau

16. Voir Drapeau, 1978 et 1979.

17. Du Pont et coll., 1976, p. 5.

collégial, par contre, le facteur obligatoire-facultatif ne semble pas clairement influer sur le pourcentage d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise[18].

C. LA PLACE DE L'ANGLAIS DANS LES BIBLIOTHÈQUES DES ÉTABLISSEMENTS FRANCOPHONES D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU QUÉBEC

1. Description sommaire

Pour ce deuxième volet de notre étude, la documentation est encore plus restreinte. On a une description de la situation à l'université Laval[19], à l'U.Q.T.R.[20] ainsi qu'au collège de Sainte-Foy[21]. Ailleurs, les documents manquent.

Le rapport de l'université Laval compare les ouvrages français et anglais non seulement quant aux chiffres respectifs de leur circulation, mais aussi quant aux chiffres de vente de la librairie de l'université. Malheureusement, ces derniers sont exprimés en dollars, ce qui ne permet aucune évaluation directe du nombre d'ouvrages vendus dans chaque langue vu le prix généralement plus élevé des livres

---

18. Lavigne, 1974.
19. Du Pont et coll., 1976, pp. 12-13.
20. A.G.E.U.Q.T.R., 1979, p. 8 et pp. 23-24.
21. Martineau, 1976, pp. 12-20, annexe 1.

français. Quoi qu'il en soit, il s'en dégage une double tendance: avec des différences selon les disciplines, évidemment, on achète relativement plus de livres en anglais que l'on n'en emprunte à la bibliothèque; et on emprunte plus de livres en français que l'on n'en achète à la librairie[22].

La documentation provenant de l'U.Q.T.R., d'autre part, ne fournit presque rien sinon l'affirmation brute que les trois quarts des livres de la bibliothèque de l'U.Q.T.R. sont en anglais; ce chiffre provient d'un dénombrement par ordinateur de toutes les fiches du catalogue de la bibliothèque[23]. Toutefois, quelques statistiques très fragmentaires de la bibliothèque de l'U.Q.T.R. laissent entrevoir une possibilité de redressement puisque, parmi 21 000 titres acquis récemment (pendant une période d'un an et demi), 51% sont français et seulement 41% sont anglais[24].

Quant au niveau collégial, la seule source disponible, le rapport de Martineau (1976), au sujet du collège de Sainte-Foy, offre de nombreuses statistiques brutes relatives à l'acquisition et à

22. Du Pont et coll., 1976, pp. 12-13.

23. Entretiens avec Carle et Brunelle, 1979; A.G.E.U.Q.T.R., 1979, p. 8.

24. A.G.E.U.Q.T.R., 1979, pp. 23-24.

l'utilisation d'ouvrages didactiques. Ces données représentent des répartitions par discipline, par genre de document (y compris les films 16mm, diaporamas, bandes magnétiques et bandes vidéo relevant de l'audiovidéothèque) ainsi que par année d'acquisition. On retient que la proportion de livres anglais acquis et utilisés se situe entre 25% et 50% selon les disciplines[25].

2. Observations générales: les bibliothèques des universités et des collèges

Voici un résumé de quelques perceptions générales que l'on observe chez les auteurs de la documentation recueillie quant à la place de l'anglais dans les bibliothèques des établissements d'enseignement postsecondaire:

. Les livres et les autres documents en français semblent utilisés proportionnellement plus que leurs contreparties anglaises. Cela tient probablement à la difficulté qu'éprouvent certains étudiants francophones à lire l'anglais[26].

. Le coût excessif des livres en français semble[27] diminuer leur nombre, par comparaison avec le nombre de livres en anglais qu'achètent les étudiants (et les professeurs), sans influer notablement sur le nombre de titres français acquis par les bibliothèques des universités et des collèges.

---

25. Martineau, 1976, p. 18, annexe 1; R.L.F., 1977, p. 112.

26. Voir la note 6 du deuxième chapitre.

27. Voir la note 21 du deuxième chapitre.

L'utilisation du système de classification des bibliothèques américaines (le système Library of Congress) dans une bibliothèque universitaire francophone du Québec, celle de l'université Laval, semble poser des difficultés quant à l'acquisition et la mise en circulation des livres en français importés d'Europe[28].

28. Selon Demers, 1975 et Turcotte, 1975c-d. Au sujet de l'utilisation de notes supplémentaires en langue anglaise sur les fiches bibliographiques de certaines bibliothèques universitaires de langue française au Québec, voir un rapport séparé (Brent, 1980).

Chapitre II

Réactions au problème:

Indifférence et recherches de solution

A. RÉACTIONS DANS LES UNIVERSITÉS

Les trois groupes de participants à la vie universitaire — étudiants, enseignants et administrateurs — n'ont généralement pas réagi de la même façon au problème de l'envahissement des ouvrages didactiques en langue anglaise. Effectivement, leurs "réactions" varient grandement: depuis l'indifférence apparente jusqu'à l'intense agitation politique. À ces divergences selon les groupes s'ajoute la diversité selon les établissements.

Le groupe le plus actif à cet égard est celui des étudiants, mais de façon très inégale à travers le Québec. Ainsi, à l'université Laval, l'année scolaire 1975-1976 a connu une campagne intense menée par les étudiants afin de refranciser l'enseignement dans cette université[1]. D'une manière apparemment plus soutenue, l'Association générale des étudiants de l'U.Q.T.R. s'efforce, depuis le début de 1977, de réduire la mainmise de l'anglais en tant que langue additionnelle de l'enseignement dans cette université[2]. En revanche, on ne connaît d'autres revendications étudiantes ni à l'échelle locale, c'est-à-dire dans les autres universités francophones du Québec[3], ni à l'échelle nationale, c'est-à-dire du côté des associations étudiantes, telle l'A.G.E.Q.[4]

---

1. Du Pont et coll., 1976; Turcotte, 1975a-d, 1976; Demers, 1975; Desjardins, 1975; Creary, 1975; Saywell, 1975; Sauvé et Savoie, 1975; du Pont, 1975.

2. A.G.E.U.Q.T.R., 1979, entretiens avec Carle et Brunelle en 1979.

3. Quant à l'U.Q.A.M., confirmé par l'entretien avec Barbaud en 1979.

4. Entretiens avec Carle et Brunelle en 1979.

Parce que les professeurs d'université semblent, en général, accepter le rôle important que joue l'anglais dans l'enseignement francophone comme une chose normale, ils portent la plus grande responsabilité de l'utilisation généralisée d'ouvrages didactiques en langue anglaise[5]. Cette attitude est le reflet d'un esprit élitiste, illustré aussi par l'indifférence des professeurs à l'égard des connaissances insuffisantes de la langue anglaise qu'ils observent eux-mêmes chez leurs étudiants[6].

Par contre, les enseignants du niveau universitaire prennent parfois un certain intérêt à l'amélioration de leur langue maternelle ainsi qu'à celle des étudiants et d'autres membres de la communauté universitaire: enquête sur la situation du français à l'U.Q.T.R. menée par le Département de français, qui aboutit à la recommandation d'une politique de correction du français[7]; formation du Comité d'aide à la qualité du français (C.A.Q.F.) à l'université de Sherbrooke[8].

---

5. Entretiens avec Carle et Brunelle en 1979; Déziel, 1976; voir: A.G.E.U.Q.T.R., 1979, pp. 4-5.

6. Les documents suivants établissent que les étudiants francophones n'ont pas une maîtrise suffisante de l'anglais: A.G.E.U.Q.T.R., 1979, pp. 1-6; entretiens avec Carle et Brunelle en 1979; Chicoutimi, 1979, annexe C, p. 17a; S.R.M.E., 1978, annexe II; Martineau, 1976, p. 29 et pp. 40-41; Cholette, 1975, p. 3. Par conséquent, la réussite scolaire des étudiants francophones est entravée, opinion exprimée par Déziel, 1976, p. 9 et pp. 12-16; Martineau, 1976, pp. 41-44; Turcotte, 1976. C'est Martineau, lui-même professeur, qui s'indigne le plus de l'indifférence de ses collègues quant au problème linguistique des étudiants.

7. A.G.E.U.Q.T.R., 1979, pp. 30-39.

8. Entretiens avec Desharnais en 1979 et avec Collinge en 1979.

Notons aussi l'initiative de quelques professeurs de génie et de physique, représentant sept universités francophones du Québec, qui ont obtenu, en 1976, des lettres patentes pour le Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques (C.I.P.O.S.), lequel avait été fondé, sur un plan plus modeste, à l'U.Q.T.R. en 1974[9]. Ce comité s'est donné comme but la publication de manuels de niveau universitaire en français; à cette fin, il a tenté d'obtenir des ressources financières de l'administration publique, notamment de l'Office de la langue française[10].

Quant à l'administration universitaire, elle a été saisie du dossier à l'U.Q.T.R.... sans résultat tangible pendant deux ans[11]. À l'université de Sherbrooke, elle participe aux efforts des professeurs portant sur l'amélioration du français. Ailleurs, aucune indication d'activité administrative n'apparaît dans le dossier des ouvrages didactiques en langue anglaise. Au contraire, en dévalorisant la rédaction d'ouvrages didactiques en langue française, en ce qui concerne la promotion des professeurs[12], l'administration universitaire ne fait que perpétuer l'emprise de l'anglais dans les universités francophones du Québec — emprise dont on évoque les effets nocifs sur

9. Comme l'affirme Martineau (1976, p. 52). Voir: C.I.P.O.S., 1976.

10. C.I.P.O.S., 1978a; du Pont et coll., 1976, p. 10; Martineau, 1976, p. 52.

11. A.G.E.U.Q.T.R., 1979.

12. Drapeau, 1979, p. 16; C.I.P.O.S., 1976; R.L.F., 1977, p. 114; Couillard, 1968, pp. 1-2.

l'enseignement collégial et le monde du travail[13].

B. RÉACTIONS DANS LES COLLÈGES

Contrairement à leurs homologues universitaires, les étudiants des cégeps n'ont pas protesté contre l'usage de l'anglais comme langue additionnelle de l'enseignement postsecondaire[14]. L'administration des collèges, de même que la Fédération des cégeps[15], ne s'est pas compromise en ce qui concerne les ouvrages didactiques en langue anglaise.

Seuls les enseignants des cégeps, encore à la différence de leurs homologues universitaires, ont fait preuve d'initiative dans ce dossier[16]. Il n'en reste pas moins que les professeurs du niveau collégial favorisent largement l'anglais comme langue didactique, même si leurs étudiants ne le maîtrisent pas suffisamment[17].

---

13. Quant aux effets nocifs sur l'enseignement, voir la note 6 ci-dessus. Les documents suivants allèguent des effets nocifs sur le monde du travail: S.G.M.E., 1979, p. 3; Trottier, 1979; R.L.F., 1977, p. 207 et 209; Martineau, 1976, p. 59; Cholette, 1975, p. 1; Claveau, 1974; Lavigne, 1974, p. 1. Selon d'autres documents, l'importance de l'anglais dans l'enseignement postsecondaire destiné aux étudiants francophones du Québec aurait un effet nuisible sur la maîtrise qu'ont ceux-ci de leur langue maternelle: Chicoutimi, 1979, p. 8; Daoust-Blais, 1977, pp. 7-8; R.L.F., 1977, p. 114; Sherbrooke, 1977b; Déziel, 1976, pp. 13-16; Dubuc, 1976; Martineau, 1976, pp, 46-49 et 58-59.

14. Voir l'entretien avec Carle et Brunelle en 1979 au sujet du cégep de Trois-Rivières.

15. Entretiens avec Poulin et Cournoyer en 1979.

16. Chicoutimi, 1979; Martineau, 1976.

17. Voir la note 6 ci-dessus.

Il y a, cependant, certains enseignants du niveau collégial qui préfèrent le matériel didactique en langue française. Regrettant la pénurie d'ouvrages didactiques rédigés dans la langue maternelle des étudiants et adaptés au milieu québécois[18], ils se débrouillent, tant bien que mal, pour franciser leur enseignement, au moyen de polycopiés et de traductions maison. Celles-ci, émaillées d'anglicismes et d'autres incorrections, s'avèrent dangereuses, puisque, en diffusant un langage technique anglicisé et de piètre qualité, elles finissent par atteindre, affirme-t-on, même la langue commune tant des collégiens (et futurs travailleurs) que des enseignants eux-mêmes[19].

C. RÉACTIONS CHEZ LES ÉDITEURS

Bien que le marché des manuels scolaires soit très lucratif pour les niveaux d'enseignement primaire et secondaire, le fractionnement des programmes et le manque de normalisation coercitive de la part du ministère de l'Éducation rendent les niveaux collégial et universitaire moins attirants pour l'éditeur du secteur privé[20]. Pour des raisons économiques[21], les éditeurs se montrent donc indifférents au problème des ouvrages didactiques en langue anglaise au niveau postsecondaire.

---

18. C.D.D., 1979, p. 1; Martineau, 1976, pp. 31-38.

19. Daoust-Blais, 1977, pp. 7-8; Martineau, 1976, pp. 15-17 et 19-20.

20. Beaulieu, 1972, pp. 117-121.

21. Pour la question du coût excessif des ouvrages didactiques en langue française, voir les entretiens avec Trottier (1979) et avec Robitaille et Préfontaine (1979); C.D.D., 1979, p. 1 et pp. 9-10; Chicoutimi, 1979, annexe C, p. 2a et pp. 5a-5b, p. 17b; Meyer, 1978; Conrad et Fishman, 1977, pp. 41-54 et p. 56; Daoust-Blais, 1977, pp. 4-5; R.L.F., 1977, p. 113; Déziel, 1976, p. 10, 12, 24; du Pont et coll., 1976, pp. 11-12 et p. 15; Martineau, 1976, p. 28 et 53; Lavigne, 1974, p. 8; Beaulieu, 1972, pp. 117-121; de Bellefeuille et Pontaut, 1972; Côté et Shooner, 1971, p. 28; Couillard, 1968, p. 1.

Ainsi, la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec (S.E.M.S.Q.) n'a pas de programme relatif à ce dossier[22]. De plus, des observateurs trouvent les éditeurs américains plus fonceurs, en ce qui concerne la publicité et la distribution des ouvrages didactiques, que les éditeurs français[23]. Toutefois, certains éditeurs québécois s'associent à l'État pour la production d'ouvrages didactiques en français destinés au secteur professionnel du niveau collégial.

D. SOLUTIONS PROPOSÉES

Souvent, ceux qui réagissent positivement au problème des ouvrages didactiques en langue anglaise proposent des solutions plus ou moins élaborées, sous forme de politiques ou de démarches qui dépendent de différents groupes: les professeurs des niveaux universitaire et collégial, les administrateurs de l'enseignement postsecondaire et, enfin, l'administration publique du Québec.

Quant aux démarches spécifiques proposées à l'endroit des professeurs, le Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques (C.I.P.O.S.) incite les professeurs (ainsi que les étudiants) universitaires à faire de la question de la langue dans l'enseignement un objet de revendication prioritaire[24]. Dans un autre document, le C.I.P.O.S. s'exprime plus clairement en affirmant qu'il incombe aux

22. Entretiens avec Robitaille et Préfontaine en 1979.
23. Déziel, 1976, pp. 17-19 et 23-29; du Pont et coll., 1976, p. 10.
24. C.I.P.O.S., 1976, p. 6.

professeurs d'université de créer non seulement des ouvrages de vulgarisation de la science (et ce, en grand nombre), mais aussi les instruments pédagogiques nécessaires à leur enseignement[25]. Le Comité de la documentation didactique (C.D.D.)[26], pour sa part, propose d'associer les professeurs spécialistes à la production de manuels scolaires pour le secteur professionnel du niveau collégial, avec l'aide du C.D.D. et des collèges.

Martineau, par contre, se contente de demander aux professeurs de collège qu'ils fassent, de bonne foi, tous les efforts possibles pour se procurer la documentation didactique qui existe déjà en français[27]. Mais, à l'instar des deux comités mentionnés ci-dessus, un grand nombre d'autres observateurs vont plus loin et demandent aux professeurs de s'engager dans la conception et la rédaction d'ouvrages didactiques en langue française, voeu collectif qui se heurte aux attitudes négatives que les professeurs ont adoptées à cet égard[28]. Ce qu'il faut, sans doute, pour sortir de cette impasse, est une nouvelle politique incitative — au niveau des universités, des collèges et du gouvernement — qui valorise davantage la rédaction d'ouvrages didactiques faite par les professeurs.

---

25. C.I.P.O.S., 1978b, pp. 3-4.

26. C.D.D., 1979, p. 10. Pour le C.D.D., voir p. 11 et 29.

27. Martineau, 1976, pp. 51-52.

28. Leclerc, 1979; Déziel, 1976, pp. 6-7 et 22-25; Couillard, 1968, p. 1. Pour le côté économique de cette question, voir la note 21 ci-dessus.

Pour ce qui est de l'administration des universités et des collèges, les solutions proposées se résument comme suit. Au niveau universitaire, les étudiants de l'U.Q.T.R. ont trouvé une double formule percutante: ils demandent que l'administration de l'université augmente le pourcentage de livres français à la bibliothèque et, ce qui est plus important encore, que l'enseignement se donne à 100% en français, sauf dans les cours de civilisation étrangère[29].

Pour faciliter une telle francisation de l'enseignement supérieur, il serait utile que l'administration universitaire pousse les chercheurs à publier leurs travaux en français[30]. Pareillement, elle devrait reconnaître l'importance de la création de matériel pédagogique en langue française en récompensant les professeurs d'un tel travail lors des promotions[31], en leur octroyant des congés avec salaire pour la rédaction d'ouvrages didactiques[32] et, enfin, en diminuant leurs charges d'enseignement[33]. Autre proposition reliée: les universités et les collèges devraient améliorer les réseaux de communication entre ces établissements afin de faciliter la diffusion des ouvrages didactiques en langue française[34].

---

29. Entretiens avec Carle et Bruneau en 1979.

30. Drapeau, 1978, pp. 11-12; 1979, p. 22.

31. C.I.P.O.S., 1976, p. 6.

32. Du Pont et coll., 1976, pp. 16-18.

33. Daoust-Blais, 1977, p. 6.

34. Daoust-Blais, 1977, pp. 6-7; B.L.F., 1977, pp. 113-114; du Pont et coll., 1976, p. 17.

Au niveau collégial, Martineau propose que le collège engage un traducteur professionnel pour s'occuper de l'inévitable traduction de matériel pédagogique, tâche que les professeurs accomplissent généralement mal[35]. Le Comité pour la valorisation du français du collège de Chicoutimi reprend cette proposition en recommandant l'engagement d'un conseiller linguistique[36]. Afin de favoriser l'utilisation d'ouvrages didactiques en français, ce même comité veut que l'administration du collège insiste pour que les professeurs utilisent des manuels français autant que possible, et qu'elle exige des professeurs la justification du choix éventuel d'un manuel anglais. Le comité propose aussi "des études approfondies (...) sur les manuels anglais et sur leur justification" ainsi que la production de manuels français par le collège lui-même[37].

En ce qui concerne l'administration publique, notamment le ministère de l'Éducation et l'Office de la langue française, il y a consensus à deux égards:

. Des actions concertées pour la production d'ouvrages didactiques sont nécessaires. Ces actions devront être menées par l'ensemble des milieux intéressés: les universités et les collèges, les associations d'étudiants,

35. Martineau, 1976, pp. 50-51.

36. Chicoutimi, 1979, pp. 15-16.

37. Chicoutimi, 1979, pp. 13-14.

les professeurs ainsi que les éditeurs et l'administration publique, en l'occurrence le ministère de l'Éducation et l'Office de la langue française, regroupés sous forme d'équipes de production, à l'instar du Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques (C.I.P.O.S.) ou des équipes formées par le Comité de la documentation didactique (C.D.D.)[38];

. Des subventions gouvernementales sont souhaitables pour aider à la production d'ouvrages didactiques (y compris le matériel didactique audio-visuel), même si d'autres formes d'aide peuvent être inventoriées[39].

La documentation afférente à ce rapport contient aussi le témoignage vigoureux des tenants d'un certain protectionnisme à l'égard du marché du livre québécois ainsi que d'une indépendance culturelle relative des Franco-Québécois[40]. Parmi les actions gouvernementales réclamées moins souvent se trouvent: l'échange, entre le Québec et la France, de maîtres enseignant des disciplines techniques pour permettre aux Franco-Québécois d'apprendre "le mode de pensée français en matière

38. R.L.F., 1977, pp. 208-209; C.I.P.O.S., 1976, pp. 5-6; Martineau, 1976, p. 52; Lavigne, 1974, p. 8; Couillard, 1968, pp. 3-6.

39. Daoust-Blais, 1977, p. 6; R.L.F., 1977, pp. 113-114; Martineau, 1976, pp. 52-54; Lavigne, 1974, p. 8.

40. De Bellefeuille et Pontaut, 1972; Beaulieu, 1972, pp. 117-121; Hébert, 1972, pp. 37-38; Allard, 1967a, p. 12.

technique"[41], la conclusion d'ententes intergouvernementales[42]; l'établissement d'une commission d'enquête sur la place du français dans l'enseignement supérieur au Québec[43]; et, enfin, des démarches que devraient faire l'Office de la langue française et le ministère de l'Éducation pour assurer la qualité du français[44].

E. L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Après avoir considéré les diverses réactions provoquées par le problème des ouvrages didactiques en langue anglaise dans l'enseignement postsecondaire et du côté des éditeurs, et après avoir énuméré les solutions proposées, notamment à l'endroit de l'administration publique, examinons maintenant les réactions concrètes de celle-ci, à savoir les actions de recherche, d'information et d'intervention menées par l'Office de la langue française et le ministère de l'Éducation.

Si le dossier semble relativement avancé en ce qui a trait au secteur professionnel de l'enseignement collégial, il en est encore tout au début des actions de recherche et d'information pour l'enseignement supérieur et le secteur général de l'enseignement collégial. Ainsi, bien que l'article 114f de la Charte de la langue française l'autorise à "exiger de toute institution d'enseignement collégial ou universitaire

41. Cholette, 1975, pp. 12-18.
42. Daoust-Blais, 1977, p. 6; R.L.F., 1977, pp. 113-114.
43. Du Pont et coll., 1976, p. 17.
44. C.I.P.O.S., 1976, pp. 5-6.

un rapport sur la langue des manuels utilisés", l'Office de la langue française ne dispose pas encore de données exhaustives sur ce sujet[45]. Jusqu'à présent, l'Office a souligné l'existence et la nature du problème dans ses trois derniers rapports d'activité[46], en se basant sur trois travaux de recherche exécutés par son personnel:

- Denise Daoust-Blais, "Le manuel de langue anglaise aux niveaux collégial et universitaire" (1977-02-24). L'état de la situation est décrit en huit pages et accompagné de résumés et d'extraits de Déziel (1976) (voir ci-dessous), de du Pont et collaborateurs (1976) et de Martineau (1976);

- Diane Déziel, "L'état du manuel scolaire dans les universités francophones de Montréal" (1976-03-19). Il s'agit d'un rapport final de 31 pages d'une "préenquête"[47] limitée à quelques facultés ou départements des deux universités francophones de Montréal;

- Claude Lavigne, "Étude préliminaire des bibliographies suggérées au secteur professionnel de l'enseignement collégial", mars 1974.

---

45. Amyot, 1978, p. 3; S.R.M.E.O.P., 1978, p. 19. Mais voir maintenant: O.L.F., 1979, pp. 46-47.

46. O.L.F., 1979, pp. 44-47; S.R.M.E.O.P., 1978, pp. 17-19; R.L.F., 1977, pp. 111-114 et 207-209.

47. Daoust-Blais, 1977, p. 1.

Depuis l'état de la situation établi par Daoust-Blais (1977), la Direction de la recherche et de l'évaluation de l'Office de la langue française a abandonné le dossier au profit du Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels (S.R.M.E.O.P.) de l'O.L.F.[48]. Ce service est doublement actif dans ce dossier:

. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le S.R.M.E.O.P. a préparé un questionnaire portant sur la situation des ouvrages didactiques en langue anglaise dans les universités francophones du Québec. À l'automne 1979, il en a fait remplir une version raccourcie ("prétest") dans quelques facultés ou départements choisis de ces universités[49]. On prévoit la réponse au questionnaire définitif pour l'automne 1980; d'ici là, nous ne disposons d'aucun résultat[50].

. Pour ce qui est de l'enseignement collégial, tout en laissant de côté le secteur général comme non prioritaire, le S.R.M.E.O.P. est engagé, de concert avec la Direction générale de l'enseignement collégial et le Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Éducation, dans un programme de grande envergure: la production de plus de 300 ouvrages spécialisés destinés au secteur professionnel, dont le coût total projeté est de 5 M$ pour cinq ans à partir de l'exercice 1979-1980, et dont une première dizaine devait paraître déjà à l'automne 1979.

48. Entretien avec Daoust-Blais en 1979.

49. Entretiens avec Parent en 1979 et avec Desharnais en 1979; S.R.M.E.O.P., 1979. Voir O.L.F., 1979, pp. 46-47.

50. Communication de Michel Parent du 1980-04-03.

À cette fin, le Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels de l'Office de la langue française ainsi que la Direction générale de l'enseignement collégial et le Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Éducation ont établi, en octobre 1977, un comité de la documentation didactique de quatre membres, dont deux relèvent du S.R.M.E.O.P. et les deux autres de la D.G.E.C. et du S.G.M.E. Le C.D.D. s'est donné le double mandat d'identifier les carences majeures en ouvrages didactiques en langue française pour l'enseignement collégial et, ensuite, de "proposer un plan de production qui tienne compte d'un ordre de priorité et des ressources disponibles"[51]. Pour la détermination des priorités de production, le C.D.D. a considéré les pourcentages d'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise rapportés par Lavigne (1974) ainsi que la stabilité relative des programmes, ceci par souci d'un minimum de rentabilité[52].

Le ministère de l'Éducation, pour sa part, a annoncé, en mai 1979, son intention de rendre disponibles 300 000 $ en 1979-1980 pour la production d'ouvrages didactiques en langue française pour le niveau post-

51. S.R.M.E., 1977b, pp. 2-3.

52. Entretien avec Trottier en 1979. Pour le détail de la politique du C.D.D., notamment en ce qui concerne les programmes prioritaires choisis et la répartition des tâches proposée, voir C.D.D., 1978 et 1979; O.L.F., 1979, pp. 44-45; S.G.M.E., 1979; Trottier, 1979a-b; entretien avec Trottier en 1979; S.R.M.E.O.P., 1978, pp. 17-18; S.R.M.E., 1977b.

secondaire (en plus de la même somme affectée au même but pour les niveaux primaire et secondaire);

> dont 100 000 $ au niveau collégial pour la production d'une quinzaine de documents relevant de six domaines (génie civil, meuble et bois ouvré, électrotechnique, radiologie, techniques dentaires et inhalothérapie) et impliquant huit collèges; et 200 000 $ au niveau universitaire en guise de subventions aux publications scientifiques, nouvelle catégorie du programme de Formation de chercheurs et d'action concertée (F.C.A.C.)[53].

Signalons, enfin, le programme des primes d'encouragement que le ministère de l'Éducation a lancé en 1979 pour stimuler la production, par les enseignants du niveau collégial eux-mêmes, de matériel didactique imprimé en langue française[54].

---

53. M.E.Q., 1979; voir S.R.M.E.O.P., 1979, p. 2 et annexe 2.

54. M.E.Q., 1980. La valeur globale des primes prévues pour l'année 1979-1980 est de 10 000 $, chaque prime étant de 1 000 $.

CONCLUSION

A. ABSENCE D'UN PORTRAIT GLOBAL DE LA SITUATION

L'importance quantitative de la documentation recueillie ne peut masquer notre manque de connaissances du problème des ouvrages didactiques en langue anglaise, connaissances qui soient à la fois systématiques et actuelles. Le lecteur avisé se rendra compte, en effet, que la documentation existante est incomplète dans l'espace aussi bien que dans le temps[1]. Autre insuffisance des documents disponibles: leur caractère subjectif et peu scientifique — trait déjà évoqué tout au début de ce rapport. De fait, leurs auteurs ne nous livrent, pour la plupart, que des faits isolés, des perceptions personnelles et des jugements de valeur qui, bien que souvent assez plausibles, ne nous permettent pas d'en tirer des généralisations fondées.

Cet état de choses ne semble pas gêner certains représentants du milieu de l'enseignement postsecondaire et de l'administration publique qui, tout en reconnaissant le caractère fragmentaire et peu systématique de la documentation disponible, tiennent pour inutiles des études plus complètes du problème des ouvrages didactiques en langue anglaise. Ils préfèrent, par conséquent, ménager les ressources pour l'intervention pratique directe et sans détour, puisque, disent-ils, le problème est déjà assez bien

---

1. C'est aussi l'opinion de Martineau, 1976, p. 56.

connu[2]. Il nous semble pourtant souhaitable de réaliser une étude complète de l'utilisation d'ouvrages didactiques en langue anglaise dans les établissements francophones de l'enseignement postsecondaire du Québec, étude qui saisisse la situation dans sa totalité et ce, simultanément dans toutes les universités et tous les collèges (ou dans un échantillon représentatif de ceux-ci); car comment résoudre un problème si complexe et si bien enraciné que celui qui nous occupe, sans fonder ses mesures d'intervention sur les meilleurs renseignements possibles?

Il est évident que des études impressionnistes, fragmentaires, vieillies ne suffisent guère aux interventions sérieuses. Des mesures de précision demandent des données de précision. Un portrait global fournirait des renseignements nécessaires au redressement de la situation et, particulièrement, à la manière de persuader les enseignants du niveau postsecondaire d'adopter des attitudes et des comportements plus favorables à l'égard du français comme langue d'ouvrages didactiques[3]. De plus, l'étude exhaustive qu'on propose ici serait à répéter périodiquement pour nous permettre de connaître l'évolution du dossier.

---

2. Voir l'entretien avec Daoust-Blais en 1979; Amyot, 1978, p. 3; S.R.M.E.O.P., 1978, p. 19; S.R.M.E., 1977a, pp. 9-10; Sherbrooke, 1977a, annexe B, pp. 1-2.

3. Un bon nombre de documents évoquent les attitudes défavorables des enseignants franco-québécois à l'égard de leur langue: A.G.E.U.Q.T.R., 1979, p. 39; Chénier, 1979; Drapeau, 1978 et 1979; Meyer, 1978; Daoust-Blais, 1977, p. 5; R.L.F., 1977, p. 113; Déziel, 1976, p.9; du Pont et coll., 1976, pp. 11-12; Martineau, 1976, pp. 28-29; Turcotte, 1976; Cholette, 1975, p. 2; Claveau, 1974, p. 20.

B. CONNAISSANCE INSUFFISANTE DU FOND DU PROBLÈME

Pour envisager une solution au problème des ouvrages didactiques en langue anglaise, il nous faut non seulement le portrait proposé, mais encore plusieurs autres études qui traitent le fond du problème. Il s'agit, notamment, d'études portant sur la relation possible entre le prestige et l'usage du français et de l'anglais dans certains domaines de la vie publique du Québec.

À titre d'exemples, voici une liste de recherches dont la réalisation permettrait de recueillir des données et d'entrevoir des perspectives relatives aux antécédents et aux conséquences de l'utilisation restreinte d'ouvrages didactiques en langue française au Québec:

les attitudes des enseignants du niveau postsecondaire franco-québécois à l'égard du français comme langue scientifique;

les attitudes des professeurs d'université (et de collège) face à une certaine normalisation éventuelle des programmes en vue d'une utilisation accrue d'ouvrages didactiques en langue française;

la langue ou les langues de formation universitaire des enseignants du niveau postsecondaire franco-québécois;

les actions à prendre pour accroître le prestige du français auprès des Franco-Québécois, notamment les chercheurs, les professeurs d'université et de collège et les hommes d'affaires;

les effets sur les étudiants du niveau postsecondaire franco-québécois de l'usage de l'anglais comme langue didactique additionnelle.

C. SOLUTIONS

Comment régler le problème des ouvrages didactiques en langue anglaise? Ce rapport indique deux manières d'entrevoir une solution:

- des mesures politiques, administratives, d'organisation, proposées par les milieux intéressés[4];
- des travaux de recherche tant sur la situation actuelle dans sa totalité que sur les antécédents et les conséquences spécifiques du problème[5].

Les deux approches ne s'excluant pas mutuellement, il est possible, bien entendu, de les employer à la fois. Vu l'insuffisance de connaissances précises sur la situation elle-même ainsi que sur les facteurs qui influent sur elle, il n'en reste pas moins que les futurs travaux de recherche occuperont une place de choix dans tout programme de redressement.

4. Pour les solutions proposées par les milieux intéressés, voir la section D (pp. 27-32).

5. Nous venons d'en établir une liste partielle (section B, pp. 39-40).

BIBLIOGRAPHIE

A.G.E.U.Q.T.R.: voir Association générale des étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières

A [*Allard*] , J [*acques*]

1967a "Le rapport Parent: un document réactionnaire. Rencontre avec M. Jacques Poisson", Éducation québécoise, vol. 1, n° 2, novembre 1967, pp. 11-12.

1967b "Nos manuels scolaires: à l'heure de Toronto, U.S.A.", Éducation québécoise, vol. 1, n° 2, novembre 1967, pp. 12-13.

Amyot, Michel

1978 "Compte rendu de la rencontre avec M. Roland Piquette du Service des relations avec le monde de l'enseignement de l'Office de la langue française", man., 14 décembre 1978, 5 p.

Assemblée nationale du Québec

1977 Projet de loi n° 101. Charte de la langue française. Sanctionné le 1977-08-26, Québec, Éditeur officiel du Québec, 56 p.

Association générale des étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières (A.G.E.U.Q.T.R.)

1979 "Dossier relatif à la langue d'enseignement à l'université du Québec à Trois-Rivières", man., juillet 1979, V-76 p.

Barbaud, Philippe (entretien)

1979 "Compte rendu n° 1: entretien entre Philippe Barbaud, directeur du Département de linguistique, U.Q.A.M., et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 18 juin 1979, 2 p.

Beaulieu, Ivanhoé

1972 "Le livre au Québec. Le plus prolifique et le plus payant des secteurs d'édition: le manuel scolaire", dans: Pierre de Bellefeuille, Alain Pontaut et coll., La Bataille du livre au Québec, Montréal, Éditions Leméac, 1972, pp. 117-121.

D'abord paru dans Le Soleil, 29 février 1972, p. 22.

Boursin, J.L.

1978 (mars) "La traduction des fiches bibliographiques dans les bibliothèques des institutions universitaires de langue française", man., 1-14p.

Brent, Edmond

1980 "La traduction des fiches bibliographiques dans les bibliothèques des institutions universitaires de langue française", man., mars 1980, 14 p.

Carle, Diane et Suzie Brunelle (entretien)

1979 "Compte rendu n° 4: entretien entre Diane Carle, secrétaire générale de l'A.G.E.U.Q.T.R., Suzie Brunelle, présidente de l'A.G.E.U.Q.T.R., et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 28 juin 1979, 3 p.

C.D.D.: voir Comité de la documentation didactique

Chénier, André

1979 "Chez les scientifiques francophones: à peine 35% des textes sont publiés en français", La Presse, 21 avril 1979, p. E-11.

Chicoutimi, collège de

1979 "Rapport du Comité pour la valorisation du français", man., mai 1979, 74 p.

Cholette, Gaston

1975 "La francisation de l'enseignement technique et professionnel au Québec dans la perspective de la coopération franco-québécoise", man., 29 juillet 1975, 20 p.

C.I.P.O.S.: voir Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques

Claveau, Louise B.

1974 "Le français dans l'enseignement professionnel", Éducation Québec, vol. 5, n° 1, septembre 1974, pp. 19-22.

Collinge, Pierre (entretien)

1979 "Compte rendu n° 6: entretien entre Pierre Collinge, professeur, Département d'études françaises, et président, Comité d'aide à la qualité du français (C.A.Q.F.), université de Sherbrooke, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 29 juin 1979, 2 p.

Comité de la documentation didactique (C.D.D.)

1978 "Plan d'intervention 1978-79", man., 1er novembre 1978, 16 p.

1979 "Mémoire budgétaire. Manuels pour le secteur professionnel au collégial", man., 1979, 1-12 p. (Lavigne 1974 en annexe). Voir aussi S.G.M.E., 1979.

Comité interuniversitaire pour la publication d'ouvrages scientifiques (C.I.P.O.S.)

1976 "Description de l'organisme", man., 12 février 1976, 7 p.

1978a "Rapport du comité d'action", man., février 1978, 4 p.

1978b "Rôle de l'université et tâches professorales", document de travail, comité conjoint O.L.F.-C.I.P.O.S., man., 22 novembre 1978, 5 p.

Conrad, Andrew W. et Joshua A. Fishman

1977 "English as a World Language: The Evidence", dans: Joshua A. Fishman, Robert L. Cooper et Andrew W. Conrad, The Spread of English, Rowley (Mass.), Newbury House Publishers, 1977, pp. 3-76.

Comparaison entre la production de livres en anglais et en français, pp. 41-54 et p. 56.

Côté, Marcel et Pierre Shooner

1971 "Le français, langue des affaires: langue vivante ou trop pure?", Commerce, novembre 1971, pp. 26-30.

Couillard, Pierre

1968 "Le problème des manuels français au Québec: propositions à l'ACFAS", man., août 1968, 6 p.

Couture, Jacques E.

1979 "L'Office de la langue française et le monde de l'enseignement", Informeq, n° 34, février 1979, p. 10.

Creary, John

1975 "Réflexion: langue commune", Au fil des événements, vol. 11, n° 13, 20 novembre 1975, p. 4.

Daoust-Blais, Denise

1977 "Le manuel de la langue anglaise aux niveaux collégial et universitaire", man., 24 février 1977, 8 p., suivi d'extraits commentés de Déziel, 1976 (20 p.), de du Pont et coll., 1976 (10 p.) et de Martineau, 1976 (19 p.).

Repris par R.L.F., 1977, pp. 111-114.

Daoust-Blais, Denise (entretien)

1979 "Compte rendu n° 3: entretien entre Denise Daoust-Blais, Direction de la recherche et de l'évaluation, O.L.F., Montréal, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 18 juin 1979, 2 p.

de Bellefeuille, Pierre, Alain Pontaut et collaborateurs

1972 La Bataille du livre au Québec: oui à la culture française, non au colonialisme culturel, Montréal, Éditions Leméac, 1972, 137 p.

Demers, François

1975 "Laval: une université de langue française?", Le Jour, 29 décembre 1975.

Desharnais, Jeannine (entretien)

1979 "Compte rendu n° 5: entretien entre Jeannine Desharnais, Bureau régional de l'O.L.F., Sherbrooke, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 29 juin 1979, 2 p.

Desjardins, André

1975 "La langue de Shakespeare a une place de choix à l'université Laval!", Journal de Québec, 4 décembre 1975, p. 15.

Déziel, Diane

1976 "L'état du manuel scolaire dans les universités francophones de Montréal", rapport final, man., 19 août 1976, 31 p.

Drapeau, Arnold J.

1978 "Mémoire pour l'élaboration d'une politique d'encouragement en faveur de l'usage du français dans les publications techniques et scientifiques", man., mars 1978, 22 p.

1979 "L'utilisation du français dans les publications scientifiques et techniques", communication présentée au Colloque sur la qualité de la langue organisé par le C.L.F., man., 1979-10-02. II-24 p.

Version mise à jour de Drapeau (1978).

Dubuc, R.

1976 "L'invasion du manuel traduit dans nos écoles est le plus sûr chemin vers le suicide", Le Devoir, 14 juillet 1976.

Cité par Martineau, 1976, p. 48, n. 1.

du Pont, Guy

1975 "Les livres anglais ne sont pas vraiment les meilleurs", Le Matricule, vol. 4, n° 11, 10 novembre 1975, p. 4.

du Pont, Guy et coll. (Comité du livre de langue française à l'université Laval)

1976 "Rapport final: Enquête linguistique sur la situation du livre en usage dans le secteur de l'enseignement supérieur au Québec. Une étude de cas: l'université Laval", man., mars 1976, 21 p.

École polytechnique de Montréal

1972 "Les tâches professorales à l'École polytechnique", Bulletin de l'École polytechnique de Montréal, supplément, document nº 7, 23 octobre 1972, 2 p.

Fishman, Joshua A.

1977 "English in the Context of International Societal Bilingualism", dans: Joshua A. Fishman, Robert L. Cooper et Andrew W. Conrad, The Spread of English, Rowley (Mass.), Newbury House Publishers, 1977, pp. 327-336.

Fishman, Joshua A., Robert L. Cooper et Andrew W. Conrad

1977 The Spread of English: The Sociology of English as an Additional Language, Rowley (Mass.), Newbury House Publishers, 1977, XII-336 p.

Fishman, Joshua A., Robert L. Cooper et Yehudit Rosenbaum

1977 "English around the World", dans : Joshua A. Fishman, Robert L. Cooper et Andrew W. Conrad, The Spread of English, Rowley (Mass.), Newbury House Publishers, 1977, pp. 77-107.

Gendron, Jean-Denis

1976 "La situation du français comme langue d'usage au Québec", Langue française, n° 31, septembre 1976, pp. 20-36.

Gouvernement du Canada, Statistique Canada

1976 (oct.) Statistiques de la culture. Édition du livre: le manuel scolaire, Ottawa, Statistique Canada, 75 p.

Hébert, Jacques

1972 "À propos d'un vulgaire commerce", dans: Pierre de Bellefeuille et Alain Pontaut, La Bataille du livre au Québec, Ottawa, Éditions Leméac, 1972, pp. 21-43.

Lacroix, Réginald

1976 "L'enseignement du français au collégial: dossier d'information", man., mai 1976, 11-23 p.

Lavigne, Claude

1974 "Étude préliminaire des bibliographies suggérées au secteur professionnel de l'enseignement collégial", man., mars 1974, 14 p.

Leclerc, Jacques

1979 "Quand les professeurs publient des manuels", La Presse, 26 mai 1979, p. A-4.

Martineau, Jacques

1976 "La place de l'anglais dans l'enseignement au collège de Sainte-Foy", man., 126 p.

Memmi, Albert

1972 Portrait du colonisé; précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre; suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?, édition revue et corrigée, Montréal, L'Étincelle, 1972, 150 p.

M.E.Q.: voir ministère de l'Éducation du Québec

Meyer, Claudine

1978 "Peut-on encore publier en français?", À paraître, n° 2, février 1978, pp. 11-22.

Ministère de l'Éducation du Québec (M.E.Q.)

1979 "Le temps de l'action: dirs 600 000 à l'édition de langue française", communiqué de presse, P.F. 1032, 11 mai 1979, 1 p.

1980 "Le M.E.Q. distribuera des primes d'encouragement aux auteurs des meilleurs volumes destinés à l'enseignement collégial", communiqué de presse, R.F. 715, 4 mars 1980, 2 p.

Office de la langue française (O.L.F.)

1978 Rapport d'activité 1977-1978, Gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, XVI-109 p.

1979 Rapport d'activité 1978-1979, Gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, VII-215 p.

O.L.F.: voir Office de la langue française

Parent, Michel (entretien)

1979 "Compte rendu n° 7: entretien entre Michel Parent, S.E.M.S.Q., O.L.F., Montréal, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 29 juin 1979, 2 p.

Poulin, Monique et Roland Cournoyer (entretiens)

1979 "Compte rendu n° 8: entretiens entre Monique Poulin et Roland Cournoyer, Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (C.A.D.R.E.), Fédération des cégeps, Montréal, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 3 juillet 1979, 2 p.

Régie de la langue française (R.L.F.)

1977 Rapport annuel 1976, Gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 383 p.

R.L.F.: Voir Régie de la langue française

Robitaille, Danielle et André Préfontaine (entretiens)

1979 "Compte rendu n° 9: entretiens entre Danielle Robitaille et André Préfontaine, Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec (S.E.M.S.Q.), Montréal, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 3 juillet 1979, 2 p.

Rubin, Joan

1977 "Textbook Writers and Language Planning", dans: Joan Rubin et coll., Language Planning Processes, La Haye, Mouton, 1977, pp. 237-253.

Rubin, Joan, Björn H. Jernudd et coll.

1977 Language Planning Processes, La Haye, Mouton, "Contributions to the Sociology of Language", n° 21, 1977, 238 p.

Sauvé, André et Jean-Claude Savoie

1975 "What about French?", Le Matricule, vol. 4, n° 11, 10 novembre 1975, p. 5.

Écrit en français.

Saywell, John

1975 "What about English?", Le Matricule, vol. 4, n° 12, 17 novembre 1975, p. 11.

Écrit en français.

Service des relations avec le monde de l'enseignement (S.R.M.E.), R.L.F. ou O.L.F.

1977a "Le S.R.M.E. et les manuels scolaires dans les universités francophones", Le S.R.M.E. vous informe, documentation n° 7, présenté par Roland Piquette, 15 mars 1977, 15 p.

1977b "Rapport d'étape du Comité de la documentation didactique", Le S.R.M.E. vous informe, documentation n° 15, présenté par Raynald Trottier, 9 décembre 1977, 14 p.

1978 "Le manuel technique en français", Le S.R.M.E. vous informe, documentation n° 17, préparé par Roland Piquette et Raynald Trottier, 24 janvier 1978, 13 p.

Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels (S.R.M.E.O.P.), O.L.F.

1978 "Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels", dans O.L.F., Rapport d'activité 1977-1978, pp. 17-20.

Voir aussi "Rapport du Service des relations avec le monde de l'enseignement 1976", R.L.F., Rapport annuel 1976, appendice 5, pp. 192-220.

1979 "Dossier enseignement supérieur", Le S.R.M.E.O.P. vous informe, documentation n° 29, préparé par Michel Parent, 1er juin 1979, 21 p.

Service général des moyens d'enseignement (S.G.M.E.), M.E.Q.

1979 "Protocole de collaboration entre le S.G.M.E., la D.G.E.C. et l'O.L.F. en vue de travailler à la réalisation de l'objectif commun suivant: 'Assurer d'ici les cinq prochaines années une documentation didactique de base pour les étudiants du secteur professionnel au collégial'", présenté par Pierre LeBeau, Réal Michaud et Jean Pronovost, man., I-9 p.

S.G.M.E.: voir Service général des moyens d'enseignement

Sherbrooke, collège de

1977b "La langue de l'enseignement", Cégep inter, vol. X, n° 15, 5 décembre 1977, pp. 1-5.

Sherbrooke, université de

1977a "Service d'aide à la qualité du français (S.A.Q.F.)", projet présenté au recteur par le Comité de terminologie, man., mai 1977, 45 p.

Société des traducteurs du Québec (S.T.Q.)

1969 "Mémoire présenté par la Société des traducteurs du Québec à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec", man., août 1969, 40 p.

S.R.M.E.: voir Service des relations avec le monde de l'enseignement

S.R.M.E.O.P.: voir Service des relations avec le monde de l'enseignement et les ordres professionnels

S.T.Q.: voir Société des traducteurs du Québec

Tétreault, Jean

1979 "Un enseignement prioritaire", quatrième article sur l'enseignement du français au Québec, Informeq, nº 37, mai 1979, pp. 10-11.

Trottier, Raynald

1979a "Production de matériel didactique de base en langue française au collégial", man., 3 p.

1979b "Production de matériel didactique de base en langue française au niveau collégial", Le Trait d'union (O.L.F.), nº 4, juillet 1979, p. 3. Version retouchée de Trottier (1979a).

Trottier, Raynald (entretien)

1979 "Compte rendu nº 2: entretien entre Raynald Trottier, S.R.M.E.O.P, O.L.F., Montréal, et Edmond Brent, D.E.R., C.L.F.", man., 18 juin 1979, 3 p.

Turcotte, Denis

1975a "Formation d'un Comité du livre français à Laval", Au fil des événements, vol. 11, nº 10, 30 octobre 1975, p. 4.

1975b "Des étudiants de Laval réduits à suivre des cours donnés en anglais", Au fil des événements, vol. 11, nº 11, 6 novembre 1975, p. 4.

1975c "Les contraintes des bibliothèques universitaires francophones en Amérique du Nord", Au fil des événements, vol. 11, nº 13, 20 novembre 1975, p. 5.

1975d "Haro à notre régime d'enseignement universitaire... anglo-saxon", Au fil des événements, vol. 11, nº 15, 4 décembre 1975, p. 4.

1976 "Nos professeurs sont-ils des fossoyeurs de la langue française?", Au fil des événements, vol. 11, nº 23, 19 février 1976, p. 4.

DANS LA MÊME COLLECTION

NOTES ET DOCUMENTS

1 - La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec - Étude exploratoire par Édith Bédard et Claude St-Germain

2 - Consultation régionale - Trois-Rivières - Dossier d'information - Préparé par la direction des études et recherches

3 - Les droits linguistiques du Québec et le projet fédéral de Charte canadienne des droits et libertés - Positions du Conseil de la langue française

4 - Qu'en est-il des inscriptions à l'école anglaise publique? - Analyse d'un mémoire de la commission des écoles protestantes du Grand Montréal par Michel Paillé

5 - Contribution à l'étude de la qualité de la langue des textes utilisés à l'école primaire - Recherche de Sylvie Moisan - Direction de Claude Rochette - Collaboration de Édith Bédard et Michel Amyot

6 - La situation linguistique dans les commissions scolaires du Québec de 1976-77 à 1979-80 - Par Claude St-Germain

7 - Réflexions et commentaires - Les articles à portée linguistique des projets de règlements concernant les régimes pédagogiques - Éducation préscolaire, primaire, secondaire - Par Édith Bédard

8 - Effets démolinguistiques de l'article 23 du projet fédéral de Charte des droits et libertés - Rapport du groupe de travail interministériel

9 - Les publications et les communications scientifiques - La langue utilisée par les chercheurs des Centres de recherches des universités francophones du Québec - Par Arnold Drapeau

10 - Réflexions sur l'opportunité de prévoir dans un document constitutionnel la protection des droits de la personne et des droits linguistiques - Par Henri Laberge

* 11 - Présence publique du Conseil de la langue française en 1980 - Par le service des communications

12 - Consultation dans la région de Trois-Rivières les 3, 4 et 5 décembre 1980 - Rapport - Secrétariat du Conseil

13 - Conférences sur la situation de la langue française au Québec - Textes présentés lors de rencontres nationales et internationales

* 14 - Les Québécois et les migrations interprovinciales - Par Louis Duchesne

* 15 - La qualité de la langue dans les domaines de l'enseignement, de l'administration, des médias et de la publicité - Inventaire des préoccupations - Par Arianne Archambault et Myriam Magnan

* 16 - Les communautés cultureiles et la fonction publique québécoise - Étude réalisée par un comité interministériel

17 - Réflexions sur l'implantation en France du système LEXIS (Etats-Unis) Par Me Stanislas Zalinski

18 - Consultation régionale - Cantons de l'Est - Dossier d'information

19 - Le statut de la langue française dans la région de l'Estrie - Résultat de sondages auprès de la population - Daniel Monnier et Gilles Sénéchal

20 - La francisation des entreprises - Compte rendu de la rencontre des 11, 12 et 13 février 1981 organisée par le Conseil de la langue française - Secrétariat du Conseil

21 - Consultation dans la région de Sherbrooke les 20, 21 et 22 mai 1981 - Rapport

22 - Nathalie Petrowski - Prix Jules-Fournier 1981

* A paraître bientôt

Achevé d'imprimer à
Québec en février 1982, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

Gouvernement du Québec
Conseil de la langue française